

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

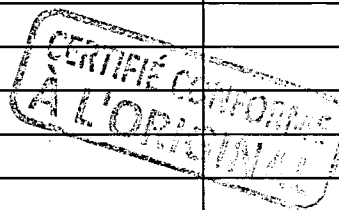
Numéro de gestion : 2016 B 03440

Numéro SIREN : 823 580 832

Nom ou dénomination : A.S.V

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2022 sous le numéro de dépôt 6770

Désignation de l'entreprise : <u>A.S.V</u>		1 2			
Adresse de l'entreprise <u>6 Grand Rue Jean Moulin 34000 MONTPELLIER</u>		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * <u>8 2 3 5 8 0 8 3 2 0 0 0 1 7</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 13 11 2021			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
		CX	CQ		
		AF	AG		
		AH	AI		
		AJ	AK		
		AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO		
		AP	AQ		
		AR	AS	2 805 813 1 992	
		AT	AU	50 519 31 469 19 051	
		AV	AW		
		AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT	
			CU	CV	
BB	BC				
BD	BE				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BF	BG		
		BH	BI		
		TOTAL (II) BJ 53 324 BK 32 282 21 042			
		BL	BM		
		BN	BO		
	CRÉANCES	BP	BQ		
		BR	BS		
		BT	BU	65 316 65 316	
		BV	BW		
		BX	BY	2 305 2 305	
	DIVERS	BZ	CA	3 992 3 992	
		CB	CC		
		CD	CE		
		CF	CG	262 288 262 288	
Comptes de régularisation	CH	CI			
	TOTAL (III) CJ 333 902 CK 333 902				
	CW				
	CM				
	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		387 226	1A 32 282	354 944	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :			
Immobilisations :		Créances :			



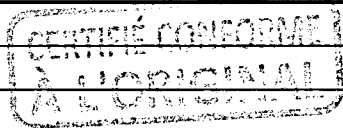
②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise		A. S. V		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100.....)			DA	100	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,)			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	10	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	31 554	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	95 068	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	126 732	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 767	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	105 339	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	68 642	
	Dettes fiscales et sociales			DY	52 463	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	228 212		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	354 944		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	228 212	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



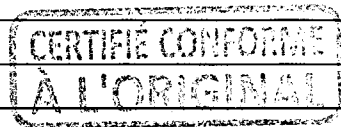
③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>A. S. V</u>						Néant ☐ *		
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	661 447	FB		FC	661 447	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			EG	1 643	FH		FI	1 643
			FJ	663 090	FK		FL	663 090
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée *							
	Production immobilisée *							
	Subventions d'exploitation						8 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						15 043	
	Autres produits (1) (11)						7	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	686 140	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	318 574	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(31 148)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	143 199	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 981	
	Salaires et traitements *					FY	95 536	
	Charges sociales (10)					FZ	23 996	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions	- dotations aux amortissements *			GA	8 926	
			- dotations aux provisions			GB		
						GC		
						GD		
	Autres charges (12)					GE	264	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	564 326
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	121 814	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	45	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	45	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(45)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	121 769	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>A. S. V.</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	26 701
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	686 140
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	591 072
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	95 068
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	15 043
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	238
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

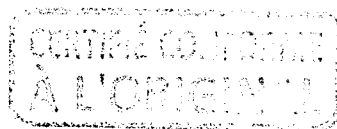
PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 354 943,88 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 95 067,73 E, présenté sous forme de
liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au
31/12/2020.



A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

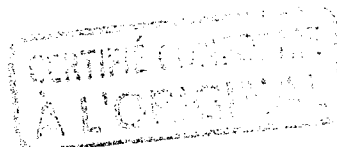
- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices



1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

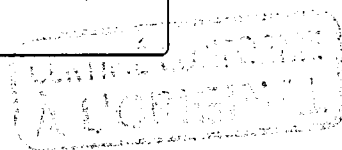
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans



1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

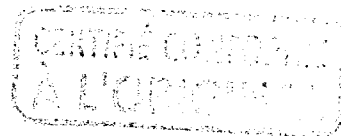
Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

**1.6 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

1.7 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

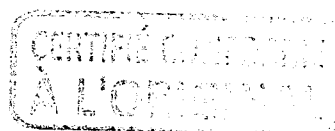
(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.



1.8 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

1.8.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

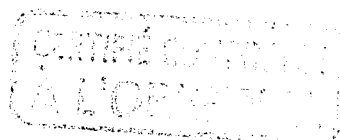


2 - CHANGEMENTS DE METHODE

~~Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.~~

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.



3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	2 805		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	14 534		
Autres install., agencements, aménagements	33 423		
Matériel de transport	1 577		985
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	52 339		985
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	52 339		985

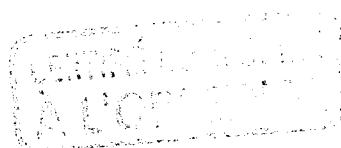
	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			2 805	2 805
Install. techniques, matériel, outillages industriels			14 534	14 534
Autres install., agencements, aménagements			33 423	33 423
Matériel de transport			2 562	2 562
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			53 324	53 324
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL			53 324	53 324

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	533	281		813
Installations, agencements divers	3 674	1 453		5 128
Matériel de transport	18 438	6 685		25 123
Matériel de bureau, informatique, mobilier	710	508		1 218
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	23 356	8 926		32 282
TOTAL GENERAL	23 356	8 926		32 282

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	281				
Installations, agencements divers	1 453				
Matériel de transport	6 685				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	508				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	8 926				
TOTAL GENERAL	8 926				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				



 SUDEFI CONSEILS

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 16/03/2022

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 305	2 305	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	3 992	3 992	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	6 297	6 297	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	1 767	1 767		
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	68 642	68 642		
Personnel et comptes rattachés	11 627	11 627		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 161	8 161		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	24 143	24 143		
- T.V.A.	8 476	8 476		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	56	56		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	105 339	105 339		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	228 212	228 212		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	107 034			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 16/03/2022

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	2 215
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	2 215

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 924
Dettes fiscales et sociales	7 947
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	31 872

6.3 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	661 447
Ventes de produits finis	
Prestations de services	1 643
TOTAL	663 090

Répartition par marché géographique	Montant
France	663 090
Etranger	
TOTAL	663 090

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

6.4 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. Impots	Impots
Résultat courant	121 769	
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	95 068	

Commentaires:



ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 16/03/2022

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 14 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	100	100	100	100	100
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	663 090	516 489	705 828	692 359	731 623
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	130 695	37 646	59 396	44 987	104 907
c) Impôt sur les bénéfices	26 701	2 913	10 227	4 782	24 093
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	103 994	34 733	49 169	40 205	80 814
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	95 068	25 999	40 463	34 289	80 814
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	95 536	103 018	107 207	100 801	100 087
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	23 996	20 806	23 535	28 736	23 210

Observations complémentaires


A.S.V
S.A.S.U. au capital de 100,00 Euros
Siège social : 6 Grand Rue Jean Moulin
34000 MONTPELLIER
R.C.S : 823580832

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2021

Anne-Sophie VINCILEONI, associée unique et présidente de la société A.S.V, soussigne, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **663 089,76** Euros contre **516 489,40** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **564 326,22** Euros pour l'exercice, contre **516 421,17** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **143 198,60** Euros au 31/12/2021 contre **104 694,36** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **4 980,72** Euros au 31/12/2021 contre **2 421,27** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **95 535,78** Euros au 31/12/2021 contre **103 017,86** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **23 995,54** Euros au 31/12/2021 et **20 806,29** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **8 926,35** Euros au 31/12/2021 contre **8 733,92** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-44,86** Euros, contre **-101,51** Euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **95 067,73** Euros contre un bénéfice de **25 998,90** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :
A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **53 324,19** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **32 282,11** Euros, soit un montant net de **21 042,08** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **28 983,46** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **65 316,20** Euros, contre **34 168,00** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **268 585,60** Euros, contre **439 785,38** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **126 732,05** Euros, contre **181 664,32** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **228 211,83** Euros contre **321 848,90** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **686 139,81** Euros au 31/12/2021, contre **545 434,58** Euros pour l'exercice précédent.

La marge brute sur marchandises s'élève à **374 021,47** Euros, soit **56,55 %** pour l'exercice clos le 31/12/2021, contre **237 159,81** Euros, soit **46,18 %** l'année précédente.

Le résultat d'exploitation s'établit à **121 813,59** Euros, contre **29 013,41** Euros au titre de l'exercice précédent.

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2021** fait ressortir un **bénéfice de 95 067,73** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Aux autres réserves pour un montant de **95 067,73** Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2020	150 000 €		

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

APPROBATION DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT

Enfin, nous vous demanderons de valider la rémunération du Président.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à MONTPELLIER

Le 03/03/2022

Le Président



A.S.V
S.A.S.U. au capital de 100,00 Euros
Siège social : 6 Grand Rue Jean Moulin
34000 MONTPELLIER
R.C.S : 823580832

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 24/03/2022

Le 24/03/2022,
à 9H,

Mademoiselle Anne-Sophie VINCILEONI, associée unique de la société A.S.V, s'est présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 lesquels font apparaître **un bénéfice de 95 067,73 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

~~L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 faisant ressortir un bénéfice de 95 067,73~~
Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **95 067,73** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves pour un montant de 95 067,73 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

31/12/2020	150 000 €
------------	-----------

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

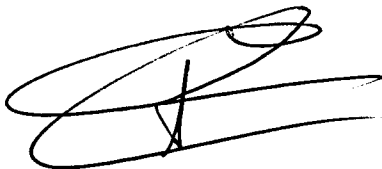
L'associé unique décide de valider la rémunération du Président pour un montant de 23 823,00 Euros annuel.

Décision n° 5

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président



A.S.V

S.A.S.U. au capital de 100,00 Euros
Siège social : 6 Grand Rue Jean Moulin
34000 MONTPELLIER
R.C.S : 823580832

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24/03/2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter un bénéfice de 95 067,73 Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves pour un montant de 95 067,73 Euros

Pour copie certifiée conforme
Le Président du Conseil d'Administration

